

TARIFICATION DES PROFESSIONNELS EN DÉCHETTERIES

Les tarifs applicables à partir du 1er janvier 2025 sont les suivants :

FLUX	TARIFS
Bois	15 euros / m ³
Encombrants	35 euros / m ³
Déchets Verts	10 euros / m ³
Gravats	25 euros / m ³
Cartons	5 euros / m ³
Déchets Dangereux Hors ECO**	1 euro / litre*

* Volume du contenant, qu'il soit vide ou plein

** Les produits dit hors-éco sont une catégorie de produit qui ne rentrent pas dans les filières de Responsabilité Elargie du Producteur (REP) et donc non pris en charge par un éco-organisme.

Les limites d'acceptation des quantités par voyage par jour sont les suivantes (non cumulable) :

FLUX	LIMITATION
Bois	3 m ³ / jour
Encombrants	3 m ³ / jour
Déchets Verts	3 m ³ / jour
Gravats	2 m ³ / jour
Cartons	3 m ³ / jour
Déchets Dangereux	5 contenants / jour
Huile minérales	10 litres / jour